DEMANDE D'ENGAGEMENT
RALLYE D'OCTOBRE – SAMEDI 5 OCTOBRE 2019

➔ **Choisir ci-contre** ☐ ***La catégorie « Randonnée »***
☐ ***La catégorie « Navigation »***

Comment avez-vous découvert Constellation Event : ……..

Merci de compléter, tous les champs sont obligatoires.

PILOTE

Rayer mentions inutiles ci-contre Mademoiselle - Madame - Monsieur -

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
Pays
Mail
Téléphone
Date de naissance
Nationalité

Co-PILOTE

Rayer mentions inutiles ci-contre Mademoiselle - Madame - Monsieur -

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
Pays
Mail
Téléphone
Date de naissance
Nationalité

VOITURE

Marque
Modèle et version
Date 1ère immatriculation
Numéro d'immatriculation
Compagnie d'assurance
Numéro de contrat
Couleur extérieure

Coordonnées de facturation

☐ **Je désire une facture :**

- ☐ **aux coordonnées du pilote.**
- ☐ **aux coordonnées du co-pilote.**
- ☐ **aux coordonnées ci-dessous :**

Forme juridique
N° siret
N° intracommunautaire de tva
Nom de la société
Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
Pays

Les droits d'engagement sont fixés à 375 euros pour un équipage de 2 personnes.

Un cadeau de 30 euros de remise offert,

pour les dossiers reçus avant le 20 septembre 2019 ou les équipages ayant participé au Rallye à Clairfayts en juin 2019. Ces offres sont non cumulables.

☐ Soit par virement bancaire,
IBAN FR76 3002 7170 3100 0204 8520 185 - BIC CMCIFRPP -
en **précisant en libellé du virement « le nom du pilote et le modèle de la voiture** »

☐ Soit par chèque bancaire, tiré sur une banque française et rédigé en euros à l'ordre de CONSTELLATION EVENT SAS

Une caution fixée à 500 euros, représentant la valeur du matériel mis à disposition, (GPS-Traqueur - Tripy) est demandée pour la durée du rallye. Merci de joindre à votre demande d'engagement, la caution par chèque bancaire, tiré sur une banque française, rédigé en Euros, à l'ordre de CONSTELLATION EVENT. Le chèque de caution ne sera **pas encaissé** et sera restitué contre remise du matériel fonctionnel dès l'arrivée du rallye.

Signature pour le pilote.	Signature pour le co-pilote. Si mineur, son représentant légal.
☐ J'ai pris connaissance des 4 pages de la présente et les accepte sans réserve.	☐ J'ai pris connaissance des 4 pages de la présente et les accepte sans réserve.

Pour vous inscrire au « Rallye d'Octobre 2019 »,
imprimez et retournez complétées les pages 1 et 2 du présent formulaire :

- par mail à : ***constellation.event.sas@gmail.com***
- par voie postale à : ***Constellation Event 3 rue d'anjou 62790 Leforest – France***

Vous recevrez par mail, dès que votre dossier sera complet, la confirmation de votre inscription. Toute confirmation d'engagement est personnelle et non transférable, elle concerne le véhicule et l'équipage déclarés sur le formulaire de demande d'engagement. Constellation Event SAS se réserve le droit de refuser l'inscription d'un concurrent. Modalités d'annulation : le montant versé dans le cadre de la demande d'engagement reste acquis par Constellation Event SAS, sauf dans le cas où la demande d'engagement parviendrait à Constellation Event SAS après que la capacité maximale du rallye soit atteinte. En cas de désistement, la somme versée sera reportée sous forme d'un avoir pour participer, dans un délai d'un an, à un autre événement organisé exclusivement par Constellation Event SAS, sous déduction d'un montant de 100 € conservé pour couvrir les frais administratifs.

Le « rallye d'Octobre » est un événement privé organisé par la société Constellation Event SAS, il se déroulera le samedi 5 octobre 2019 de 7h30 à 22h00, au départ du Pays de Pévèle, au sud de la métropole Lilloise, dans les Hauts de France - le lieu de départ sera communiqué (uniquement aux participants) avec la confirmation de leur inscription. L'arrivée du Rallye est située à Reims en fin d'après-midi. Le « rallye d'Octobre 2019 » comporte environ 300 kilomètres. Toutes les routes empruntées sont macadamisées et de bonne qualité.
L'événement présent respecte la législation française spécifique liée aux manifestations sportives. L'organisation est tenue, du point de vue législatif, de souligner que le rallye sur route ouverte à la circulation n'est pas une épreuve de vitesse, aussi nous rappelons que les équipages engagés sont soumis au respect du code de la route en toute circonstance, nous vous invitons à user sans modération de courtoisie tant à l'égard des membres de l'organisation que de tous les autres usagers de la route. Ainsi vous servez non seulement l'image des rallyes mais aussi celle de l'automobile. L'organisation exercera des contrôles qui donneront lieu le cas échéant à des pénalités pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'événement.

Pour optimiser votre sécurité et la pérennité des rallyes, votre véhicule sera équipé d'un GPS disposant d'une autonomie suffisante pour la durée des épreuves, ce GPS est fourni par l'organisation et ne nécessite aucune installation particulière. Ces dernières technologies nous permettent de bénéficier d'un PC course pour mieux vous accompagner pendant le rallye par un contrôle permanent de votre parcours, de votre vitesse et de l'enregistrement des points de passage.

L'évaluation de l'équipage sera établie de la manière suivante :

Ecart à la distance entre votre kilométrage mesuré par le GPS-Tripy installé dans votre véhicule et la distance enregistrée par le GPS-Tripy de la voiture de reconnaissance :…100 points par km.
- CP (contrôle de passage) manquant : 30 points.
- CPH (contrôle de passage humain) manquant : 30 points.
- 1er excès de vitesse constaté : 100 points
- 2ème excès de vitesse constaté : 500 points.
- Feuille de route non restituée : totalité des points de l'étape
- Une feuille de route remise à chaque équipage avec les road books permettra la collecte des CP au fil de l'épreuve. Le type de CP à relever sera communiqué au briefing et sera rappelé au début du road book remis lors de l'accueil.

La catégorie « Randonnée »

En catégorie « Randonnée », vous disposez d'un road book papier en boule flèche classique, assisté d'un dérouleur de road book - gps qui vous permet de naviguer sans stress. En cas d'erreur d'itinéraire, vous serez averti par un « bip » sonore sous un délai d'environ 200 à 300 mètres. Revenez à la case précédente… et reprenez tranquillement votre randonnée. L'assistant GPS est disponible pour que chaque équipage puisse suivre le parcours dans les meilleures conditions en profitant confortablement du plaisir des paysages et de jolies routes.

La catégorie « Navigation »

C'est grâce au road book fourni par l'organisation que les équipages navigueront. Les notes de road book sont de types en boule-flèche. **L'assistant GPS, dans cette catégorie, est neutralisé**. Toutes les astuces classiques sont potentiellement de la partie, case miroir, inversion de case , boule flèche non orientée, décomposé, fléché allemand, horloge à 2 aiguilles, notes littéraires, mur, RSVP, RDA, les ronds points représentés entièrement ou non …
L'évaluation de chaque équipage est réalisée notamment en fonction du kilométrage exact relevé par l'équipement électronique GPS embarqué qui sera installé par l'organisation dans les voitures du rallye. Le kilométrage relevé sera comparé au kilométrage idéal défini, lui aussi relevé par l'équipement électronique GPS embarqué sur la voiture de reconnaissance de l'organisation. Grâce à ces éléments, la direction sportive du rallye réalisera l'évaluation précise de chaque équipage. A l'issue seront communiqués les éléments correctifs pour que chacun puisse vérifier ses propres performances.

ASSURANCE

Conformément à la législation, l'organisateur a souscrit un contrat d'assurance pour couvrir sa responsabilité civile et celle des concurrents en rapport avec la nature de l'événement auprès de la compagnie d'assurance AXA – assurances – Nanterre.

EQUIPAGE

Tout équipage doit être composé du premier pilote et d'un équipier, comme spécifié sur le formulaire d'engagement. Le premier pilote doit être en possession d'un permis de conduire. Pour être autorisé à conduire la voiture pendant l'épreuve, un équipier doit être en possession du permis de conduire. L'âge minimum d'un équipier est de 10 ans (autorisation écrite du représentant légal pour le co-pilote mineur). Pendant la durée de conduite et lorsque le concurrent est une personne morale ou lorsqu'il ne fait pas partie de l'équipage, toutes ses obligations et responsabilités incombent en totalité, solidairement et par indivis, au premier pilote déclaré sur le bulletin d'engagement.

VOITURES ADMISSIBLES

Sont admissibles toutes les voitures représentant un intérêt dans l'histoire de l'automobile dont la mise en circulation est postérieure à 1959 jusqu'à 2019 (sinon sur demande). Toutes les voitures doivent être conformes au code de la route en vigueur le jour de l'événement.

EQUIPEMENTS

Un extincteur en cours de validité, d'une contenance minimum de 2 kg est recommandé par la FFSA ; dans le cadre de cette organisation nous vous demandons de vous munir d'un extincteur de 1 kg. Les ceintures de sécurité sont obligatoires si le véhicule est muni, d'origine, des points d'encrage correspondants. Un gilet fluorescent est obligatoire par membre d'équipage ainsi qu'un triangle de pré-signalisation par véhicule.

BRUIT (NIVEAU SONORE DES VEHICULES)

Le niveau sonore pour toutes les voitures utilisées en rallye sur le territoire français ne devra pas excéder 100 dB à 75% du régime moteur maximum.

VERIFICATIONS

Tout équipage participant au rallye doit se présenter au complet, dès son arrivée sur le site d'accueil, aux vérifications administratives puis avec son véhicule aux vérifications techniques et devra assister au briefing obligatoire.
Les vérifications administratives portent sur le permis de conduire en cours de validité pour le conducteur et l'identité du co-pilote (éventuellement de son permis de conduire également). Pour le véhicule, la vérification administrative portera sur la carte grise ou le titre de circulation et l'attestation d'assurance ainsi que sur la vignette du contrôle technique.
Les vérifications techniques appliquées au véhicule porteront sur la correspondance du modèle du véhicule présenté et celui figurant sur le formulaire d'inscription transmis lors de l'engagement. Les points suivants seront également contrôlés : la présence des équipements obligatoires, la présence de la vignette de contrôle technique, l'apposition des supports de communication du rallye (plaques, …), ainsi que l'apposition des marques et sponsors exclusifs du « Rallye d'octobre 2019 », d'aucune manière ces visuels ne devront être masqués même partiellement. Aucune autre publicité ne devra être apparente, à l'exception des marquages liés à l'histoire de la marque et du véhicule.

EXPLOITATION

En prenant part aux organisations Constellation Event, les participants au sens large du terme autorisent la société Constellation Event SAS, sans contre partie aucune, d'utiliser, de reproduire et diffuser à titre gracieux le nom, la voix et/ou l'image du pilote, du copilote, du véhicule pour toute communication publicitaire ou commerciale directement ou indirectement. Constellation Event SAS pourra céder librement ses droits à un ou plusieurs tiers. Ces conditions d'exploitations sont valables sans limite de durée et sans limite géographique et ce sur tous supports.